



LES INGREDIENTS ALIMENTAIRES DE SPECIALITE

66 rue La Boétie - 75008 PARIS – Tél. : 01 40 62 25 80 secretariat@synpa.org www.synpa.org

Membre de EU Specialty Food Ingredients. Partenaire de l'EFFCA. Membre de FIL France. Membre associé de l'ANIA

— Communiqué de presse —

Paris, le 25 novembre 2020

Nouveaux adhérents, nouveau Conseil d'administration et nouveaux défis pour les producteurs d'ingrédients alimentaires de spécialité réunis au Synpa.

L'assemblée générale du Synpa, décalée au 2nd semestre, a salué quatre nouvelles entreprises adhérentes en 2020 : Algaia, Colorey, Naturex et Proteus. Deux d'entre elles ont d'abord découvert le Synpa durant douze mois en qualité de membre associé. Les instances dirigeantes ont été renouvelées. Deux entreprises font leur entrée au Conseil d'administration : Algaia et Lallemand Specialty Cultures. Renouvelé dans ses fonctions de Président, Patrick Granday, par ailleurs Président des Laboratoires ABIA, a remercié les entreprises d'avoir été au rendez-vous de l'approvisionnement des entreprises alimentaires durant le confinement et s'est montré confiant pour l'avenir car « *les ingrédients alimentaires de spécialité sont au cœur du plan de relance de la France et des solutions pour répondre aux défis de l'alimentation sûre, saine et durable.* ».

Deux entrées au Conseil d'administration : Algaia et Lallemand Specialty Cultures

Algaia et Lallemand Specialty Cultures ont été élues au Conseil d'administration. « *Algaia s'investit un peu plus dans les activités du Synpa, dans un contexte marqué par des forts enjeux en terme d'innovation et de valorisation des ressources du littoral français.* » explique Frédéric Faure, son Directeur général. Même ambition pour **Lallemand Specialty Cultures**, représentée par Patrice Laforce, Directeur innovation : « *Nous participons déjà au groupe de travail « microorganismes alimentaires ». Notre volonté est de continuer à soutenir le Synpa par notre implication au Conseil d'administration* ».

Les entreprises **DSM**, producteur d'ingrédients alimentaires de spécialité dans le domaine des enzymes alimentaires, des ferments, des additifs alimentaires et de la nutrition et **Cargill France**, producteur de pectine et d'agents de texture, ont été réélues, représentées respectivement par Catherine Mignot et Stéphane Pasteau.

Le nouveau Conseil d'administration a élu le Bureau : les membres sortants sont réélus et Frédéric Faure fait son entrée au Bureau.

Algaia et Colorey : de membre associé à membre

Depuis mai 2019, une entreprise productrice d'ingrédients alimentaires de spécialité peut découvrir le Synpa durant douze mois avant de prendre la décision d'adhérer comme membre.

Le Bureau :

Patrick GRANDAY : Président

Michel GUIRAUDOU : Vice -Président

Duresa FRITZ : Trésorière

Frédéric FAURE : Trésorier adjoint

Isabel ORTIZ : Secrétaire

En 2020, Algaia, producteur d'alginate extraits d'algues bretonnes, et Colorey, producteur d'ingrédients colorants, ont décidé de franchir le pas. Pour Anne-Laure Duros, Directrice d'**Algaia** : « *Durant la crise Covid, l'équipe d'Algaia a apprécié les points d'information du Synpa. Aussi, c'est sans hésiter que nous avons décidé d'adhérer comme membre à part entière en juin 2020.* ». Pour Camille Chamel, Responsable qualité de **Colorey**, « *avoir participé en 2019 à l'atelier « en savoir + » du Synpa consacré aux additifs alimentaires a montré l'intérêt d'échanger autour des interprétations réglementaires. Pour une PME c'est essentiel. Nous allons maintenant pouvoir participer pleinement aux travaux du Synpa.* ».

Naturex : nouveau membre

Producteur d'extraits de plantes, d'antioxydants et de colorants d'origine naturelle, **Naturex** a rejoint le Synpa en début d'année 2020. « *Si la réglementation est européenne, l'application des textes demeure toujours une affaire nationale. Pour notre groupe, partager des interprétations communes étayées par les orientations politiques est important. Depuis notre adhésion, nous apprécions le dynamisme du Synpa et les synthèses sur la crise Covid nous ont fait gagné un temps précieux* » indique Nathalie Pierrel, responsable des affaires réglementaires.

Protéus : nouveau membre associé

Rattachée au groupe Seqens, **Protéus** innove dans le domaine des enzymes y compris dans le secteur alimentaire. Julien Boutet, responsable innovation souligne : « *La réglementation en alimentation humaine présente ses spécificités, par rapport aux autres secteurs. Pour une entreprise ayant des ingrédients en développement comme Proteus, être membre du Synpa nous permet de mieux connaître la réglementation et les procédures liées au dépôt d'un dossier. Comme membre associé, nous avons pu participer au webinaire du Synpa sur le nouveau règlement "transparence dans l'évaluation des risques" et avons conclu que c'était une aide importante pour les adhérents.* ».

En savoir plus sur les nouveaux adhérents :

Algaia

<https://www.algaia.com>



Naturex

<https://www.naturex.com/>



Colorey

<http://www.colorey.com/>



Proteus

<https://proteus.seqens.com/fr/>



A propos du Synpa, les ingrédients alimentaires de spécialité www.synpa.org

Créé en 1968, le Synpa compte 22 sociétés adhérentes, producteurs et distributeurs d'ingrédients alimentaires de spécialité. Extraits d'origine végétale et animale, extraits d'algues, ferments, fibres, microalgues, vitamines, minéraux, enzymes, ingrédients pour la nutraceutique...les ingrédients alimentaires de spécialité apportent à notre alimentation, tout au long de la vie, des bénéfices sanitaires, organoleptiques, nutritionnels et environnementaux. Ces ingrédients peuvent faire l'objet de réglementations spécifiques. Les entreprises du secteur investissent en moyenne 5% de leur chiffre d'affaires en R&D.

Contact : Mélanie Le Plaine-Mileur, Secrétaire générale, 01 40 62 25 80 mleplainemileur@synpa.org